



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie et gestion

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie et gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009044

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
Créteil.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Economie et gestion* est une licence générale proposant aux étudiants de découvrir en première année les différents enseignements de l'économie et de la gestion afin de les aider dans la construction de leur parcours. En première et deuxième années et pour chaque semestre, l'étudiant choisit un cours parmi une liste proposée d'enseignements. Ceci permet aux étudiants une spécialisation progressive et réfléchie en cohérence avec leurs centres d'intérêt et leur projet professionnel, avec des changements de parcours possibles.

Depuis la rentrée 2013, la première année propose un parcours sélectif *Management international* renforçant les cours de langues, les enseignements en anglais et rendant obligatoire une mobilité internationale.

En deuxième année, est proposée une classe passerelle regroupant l'essentiel des enseignements de première et deuxième années. Cette classe est destinée aux étudiants venant de première année de médecine ou de classes préparatoires.

La troisième année de la licence propose plusieurs parcours en lien avec les masters de l'Université : des parcours à dominante économique (*Expertise économique et financière, Economie, mathématiques et décision, Economie de la santé*), à dominante gestion (*Gestion des entreprises, Comptabilité-Contrôle-Audit*), à dominante informatique de gestion (*Méthodes informatiques appliquées à la gestion*). Les parcours en gestion et informatique de gestion sont des parcours sélectifs et sont proposés tant en formation classique qu'en apprentissage. Depuis une date récente, le parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion* est proposé sur les trois années avec sélection à l'entrée.

Les étudiants ayant obtenu cette licence se destinent essentiellement à des poursuites d'études en master : *Expertise économique, Finance, Management et conseil, Marketing et vente*. Chacun de ces masters, dispensés au sein de l'UPEC, proposent plusieurs spécialités.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Economie et gestion* propose en première et deuxième années des enseignements obligatoires concernant les connaissances fondamentales (tronc commun) et des enseignements libres à choisir parmi une liste proposée. Cette construction est très intéressante puisqu'elle permet une spécialisation progressive et réfléchie du parcours de l'étudiant en lien avec ses centres d'intérêt et son projet professionnel, sans le cloisonner dans un parcours donné. Elle offre en troisième année une diversité intéressante de parcours tant en économie, qu'en gestion ou en informatique de gestion. Le dossier ne mentionne pas la répartition des effectifs par parcours. Les parcours en gestion et informatique de gestion sont attractifs : ils sont à accès sélectif et font l'objet d'un grand nombre de candidatures d'étudiants ayant validé 120 crédits à l'université mais aussi d'étudiants ayant validé un BTS ou DUT. L'organisation pédagogique sur la première année permet une transition avec le lycée : nombreux travaux dirigés, importance du contrôle continu, enseignements portant sur la méthodologie. On peut déplorer que les enseignements de droit soient uniquement dispensés dans les cours libres de telle sorte qu'un étudiant peut valider sa première et deuxième année sans avoir acquis certaines règles fondamentales du droit. Une importance particulière est accordée aux langues avec la possibilité de passer des certifications, d'intégrer un parcours international sélectif. Les étudiants peuvent faire un stage en deuxième année pour affiner leur projet professionnel. En troisième année, un stage de trois mois est obligatoire et fait l'objet d'une évaluation. Les parcours *Gestion* et *Comptabilité* sont également proposés en apprentissage. Il est à noter que les parcours sont abrités dans des composantes différentes : département d'économie, IAE Gustave Eiffel, Ecole Supérieure d'Informatique Appliquée à la Gestion.

Les étudiants inscrits en première année bénéficient de l'accompagnement personnalisé par un enseignant référent pour les aider à réfléchir sur leur parcours universitaire. Des enseignements de mise à niveau sont organisés et un parcours SOUTIEN est proposé aux étudiants venant des filières technologiques ou professionnelles, les dispensant d'un cours libre en échange de séances de soutien et de révisions obligatoires. De plus, la première année propose sous forme d'enseignements, l'acquisition des méthodologies universitaires. Différents types de tutorat ont été testés mais ont été abandonnés faute d'effectifs. Des parcours d'excellence sont mis en place (management international par exemple), ils insistent sur les enseignements de langues et offrent la possibilité à l'étudiant de suivre un enseignement libre supplémentaire. La mobilité internationale est encouragée, de nombreuses conventions avec des établissements étrangers existent. En deuxième année, un parcours est dédié aux étudiants arrivant d'une première année de médecine ou de classes préparatoires facilitant leur réintégration. En troisième année, des cours de remise à niveau sont proposés dans le parcours *Comptabilité* ou *Informatique de gestion* pour gérer l'hétérogénéité du public entrant. Les cours organisés en alternance sur trois des parcours facilitent l'accès au public de formation continue.

La licence *Economie et gestion* n'a pas vocation à proposer une insertion professionnelle (aucune information à ce sujet dans le dossier) mais à préparer l'étudiant à poursuivre ses études en master : quasiment 100 % des diplômés sont concernés dans les parcours *Gestion* et *Informatique de gestion* et presque deux tiers d'entre eux pour les parcours d'économie. Le système mis en place d'enseignements à choisir dans une liste proposée sur chacun des semestres de la première et deuxième année constitue une véritable aide à l'orientation, de même que le stage proposé en deuxième année. Le stage d'au moins trois mois en troisième année ou l'organisation en alternance sont des dispositifs qui favorisent l'insertion professionnelle. De même, des conférences métiers, des forums emplois, des rencontres avec les responsables de master sont organisés et contribuent à la réflexion de l'étudiant. Le dossier ne mentionne pas d'indicateurs sur les devenir des étudiants non diplômés.

Le pilotage de la mention est assuré par des enseignants auxquels sont adjoints des professionnels extérieurs. Les parcours *Comptabilité* et *Gestion* sont dotés d'un conseil de perfectionnement. Le parcours *Informatique de gestion* bénéficie des réflexions du conseil de sa composante. Les professionnels extérieurs interviennent dans la formation essentiellement sur les parcours *Comptabilité* et *Gestion*. Des relations partenariales ont été tissées avec les établissements du secteur de façon à bien faire connaître la licence *Economie et gestion* et à bien orienter l'étudiant. L'autoévaluation a été mise en place récemment et est pleinement intégrée dans les réflexions de l'équipe pédagogique. Le dossier montre une bonne analyse de la précédente évaluation et une capacité à adapter les formations aux évolutions souhaitées.

- Points forts :
 - Possibilité offerte aux étudiants de construire leur parcours via les enseignements libres de façon à découvrir certaines disciplines et à affiner leur parcours universitaire et leur projet professionnel avec l'aide d'un enseignant référent.
 - Volonté d'adapter la formation à la diversité des publics avec des parcours d'excellence pour les étudiants ayant du potentiel, des parcours de soutien pour les étudiants en difficulté.
 - Mention pilotée avec sérieux, capable d'une analyse des retours sur expérience avec le souci de réussite des étudiants.
 - Deux parcours (*Gestion et Comptabilité-Contrôle-Audit*) sont proposés à la fois en formation initiale et en alternance.

- Points faibles :
 - Absence de statistiques sur les différents parcours, sur le devenir des non diplômés.
 - Passerelles entre les différents parcours peu claires.
 - Absence d'informations sur la coordination des équipes pédagogiques des différents parcours dispatchés sur trois composantes en troisième année.

- Recommandations pour l'établissement :

Les parcours de la troisième année étant gérés par trois composantes distinctes, on peut craindre sur le terrain des distorsions d'autant que certains parcours sont sélectifs et d'autres non, que les conseils de perfectionnement sont dissociés, que certains départements (IAE) sont plus autonomes que d'autres. Le dossier gagnerait en cohérence s'il mentionnait la façon dont sont coordonnés ces trois parcours, des indicateurs par parcours (effectifs, insertion professionnelle, poursuites d'études, taux de réussite...).



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 10 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Licence.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Licence ci-dessous :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention :

- Langues étrangères appliquées

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education et motricité
- Education, Travail et Formation
- Entraînement sportif
- Histoire
- Management du sport

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention :

- Informatique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Administration publique
- Administration et échanges internationaux
- Droit
- Economie-Gestion

X
X X

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTINGER

